

SPECIALE ACTUALITE



CORONAVIRUS : une seule solution, le confinement !

Malgré les courriels de Stéphane RICHARD et Fabienne DULAC, certaines entités d'Orange semblent ne pas prendre la mesure de ce qui se passe.

Ainsi certaines boutiques Orange hors centre commerciaux restent ouvertes, on demande à certains TIC de l'UI de continuer d'aller chez les clients sans protocole adapté.

Dans de nombreuses unités, cependant, les consignes sont appliquées : télé travail pour celles et ceux qui sont équipé.es, les autres restent à domicile et déposent une ASA (Autorisation Spéciale d'Absence) pour motif COVID.

Tout le monde peut potentiellement être porteur du virus.

Les autorités sanitaires et le gouvernement ont été clairs : chacun.e doit se considérer comme potentiellement porteur du virus même asymptomatique (sans symptôme).

Il n'y a qu'une solution : c'est le confinement. Chaque salarié.e doit respecter les consignes gouvernementales et rester chez lui.

Toutes les mesures de protection doivent être entreprises afin de protéger tous les salariés et usagers dans ces situations exceptionnelles.

Vous pouvez utiliser votre droit de retrait.

Protégez-vous, ne prenez aucun risque, rentrez chez vous.

Personne ne peut vous obliger à travailler.